

EXTRAIT

du Registre des Délibérations

du conseil de la communauté de communes du Pays du Grésivaudan

Date de convocation :
15 novembre 2011

Séance du lundi 21 novembre 2011 à 20 heures 30

Nombre de
délégués en
exercice : 170

Le conseil de la communauté de communes du Pays du Grésivaudan s'est réuni à Pontcharra au nombre prescrit par le règlement, sous la présidence de Monsieur François BROTTES, Président de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan.

Objet : Centre de
Loisirs Sans
Hébergement
(CLSH) du Moyen
Grésivaudan 2011 –
Convention ACL

Présents: S. ALMODOVAR, C. ANGLADE, J. BALLAND- CAMBIER, P. BEGUERY, C. BICH, A. BLANC, B. BOESSO, G. BONNEFON, A. BOUVEROT-REYMOND, F. BROTTES, M. BRUNELLO, J. CARASSIO, D. CHARBONNEL, JF. CLAPPAZ, D. CLOUZEAU-GERMAIN, R. COHARD, R. COLLIAT, A. DAVID, C. DAVOINE, S. DELAVIER, G. DIDOT, J. DUBUS, C. DURET, H. FANET, G. FASTIER, L. FERRADOU, G. FERRAGATTI, E. FORTIER, MT. FRABONI, R. GAUTHERON, V. GAY, J. GERBAUX, F. GIMBERT, F. GLAREY, C. GLOECKLE, J. GUILLOT, A. GUILLY, C. HARDOUIN, V. HENOFF, P. JANOLIN, P. JEAN, G. JOVET, C. JOY, J. JURADO, G. LAMAND, M. LAMBERT, P. LANGENIEUX-VILLARD, C. LETOUBLON, P. LEVASSEUR, J. LOMBARD, C. LOUVEL-DE-MONCEAUX, P. MANJARRES, J. MARSEILLE, B. MICHON, F. MIDALI, C. MONTEIL, P. MORAND, J. MOUSIN, M-C. PARADE, C. PERNIN, D. PERRIN, V. PETEX, A. PIANETTA, T. PLACETTE, R. POIS – POMPEE, G. QUINZIN, P. RAMOUSSE, P. ROBERT, C. ROCCA, L. ROUSSET, A. RUCHE, C. SAURY, A. SERVANT, P. SILVENTE, A-M. SPALANZANI, F. STEFANI, M. TERUEL, O. THIZY, M-J. THOMASSON, B. TRIFFE, C. VANNUFFELLEN, C. VIDAL, P. VIEILLE, P. VOLPI, G. ZANCHIN, C. ZAS.

Présents : 86
Pouvoirs : 27
Votants : 113
Vote pour : 112
Vote contre : 0
Abstentions : 1
Vote blanc : 0

Pouvoirs: A. ANDREYON à J. GERBAUX, JC. BECQUAERT à R. GAUTHERON, L. BELLICARD à P. VIEILLE, C. BENONE à R. COHARD, S. BEOLET à C. MONTEIL, A. BONMIER à S. DELAVIER, D. BOSA à C. ZAS, Y. BOUCHET-BERT-PEILLARD à G. LAMAND, JM. BOUCLANS à D. CLOUZEAU-GERMAIN, D. CHAVAND à P. RAMOUSSE, M. COUVERT à B. BOESSO, B. DRECQ à G. JOVET, JP DURAND à T. PLACETTE, C. ENGRAND à J. BALLAND-CAMBIER, G. GIRAUD à P. LEVASSEUR, M. GLATIGNY à L. FERRADOU, A. MAITRE à D. CHARBONNEL, R. MILLET à F. MIDALI, W. MINGUELY à C. DAVOINE, B. MURIENNE à C. LETOUBLON, J. PICCHIONI à C. HARDOUIN, A. PLISSON à A. BLANC, J. REBUFFET à C. JOY, A. ROLIN à P. BEGUERY, S. THIERY à J. CARASSIO, Y. TOSOLINI à C. BICH, Y. TROCMET à C. ROCCA,

Madame Janine DUBUS est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle que Le Grésivaudan organise, en collaboration avec l'Association des Centres de Loisirs (ACL), le centre de Loisirs à destination des enfants de certaines communes du Moyen Grésivaudan (Champ-près-Froges, Froges, Lumbin, La Pierre, Tencin, La Terrasse, Goncelin et Theys) du 4 juillet 2011 au 29 juillet 2011. Il précise que le déficit du centre de loisirs est intégralement pris en charge par Le Grésivaudan.

Pour mémoire, Monsieur le Président informe que le déficit de ce CLSH s'est élevé à 2.000 € en 2011.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés décide d'autoriser Monsieur le Président à signer une convention pour l'année 2011 avec l'Association des Centres de Loisirs afin de formaliser les modalités techniques et financières d'organisation du centre de loisirs intercommunal situé à La Pierre.

Transmis le : 16/12/11
N° accusé réception Préfecture : 038-200018166-20111121-195-D E

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Au registre ont signé tous les membres présents.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Président,

François BROTTE

